Introduction générale aux *Écrits* de Jean-Baptiste de La Salle

1. Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) et ses Œuvres

La première biographie imprimée de l'*Instituteur* (Fondateur) *des Frères des Écoles chrétiennes* a été publiée à Rouen en 1733 sans nom d'auteur, et nous savons que cet auteur est le chanoine Jean-Baptiste Blain (1674-1751) à qui le Frère Timothée, 2e Supérieur général, avait confié cette tâche. Dans la plupart des exemplaires que nous avons conservés de cette *Vie de Monsieur Jean-Baptiste De La Salle* (rééditée en1961 dans les CL 7 et 8), figure une gravure de Scotin qui semble avoir été préparée pour l'édition princeps (voir CL 49, 66). Monsieur de La Salle (c'est ainsi qu'on désigne les prêtres à l'époque) y est représenté devant une bibliothèque garnie de grands livres ; il tient une plume à la main et rédige le chapitre VII des *Règles communes* : "**De la maniere dont les Freres doivent se comporter dans les ecolles a légard de leurs Ecoliers**".

C'est presque un poncif, au XVIIIe siècle, d'indiquer l'importance sociale d'un personnage en le représentant en train d'écrire, et devant une bibliothèque. Il est vrai que l'imprimé et l'écriture auront tenu dans la vie de Monsieur de La Salle une place de grande importance, mais peut-être pas comme on l'imagine spontanément : au contact des maîtres d'école, il aura appris des choses qu'on ne trouve pas dans les livres, et ses écrits n'ont rien à voir avec la production d'un homme de lettres. Plus que pour beaucoup d'autres auteurs, une connaissance au moins élémentaire de la vie et de l'action de Jean-Baptiste de La Salle est indispensable à la compréhension de son œuvre écrite.

1.1. Le jeune chanoine de Reims

Né le 30 avril 1651 dans une famille de la bonne société de Reims en Champagne (France), Jean-Baptiste est l'aîné de onze enfants et "Louis de La Salle, son père, conseiller au siège présidial de la même ville, lui donna une éducation conforme à sa naissance" (MAILLEFER, neveu de Jean-Baptiste, CL 6, 18) : ses études – la langue d'enseignement est le latin – au Collège des Bons Enfants puis à l'Université de Reims le conduisent le 10 juillet 1669 à la Maîtrise ès Arts, titre lui donnant le droit d'enseigner à l'Université. Mais c'est vers le sacerdoce que s'oriente le jeune homme : tonsuré à 11 ans, il en a moins de 16 quand il reçoit d'un parent, Pierre Dozet, la charge de chanoine. Il participe au chapitre de la cathédrale quand il n'est pas retenu par la poursuite de sa formation cléricale.

Il commence en 1669 les études de théologie à l'Université de Reims et les continue en 1670 à Paris, à la Sorbonne et au Séminaire St-Sulpice, pépinière d'ecclésiastiques de renom. La mort de sa mère (1671), puis de son père (1672), le rappelle à Reims pour s'occuper de la tutelle de ses frères et sœurs. Il se met sous la conduite d'un chanoine "de feu", Nicolas Roland (1642-1678), et, après une période d'hésitations, reprend à Reims ses études de théologie et sa marche vers le sacerdoce. Il est ordonné prêtre le Samedi Saint 1678 : Roland meurt 18 jours plus tard, en lui confiant les démarches en vue de la reconnaissance épiscopale et légale des Sœurs de l'Enfant Jésus. Les lettres patentes sont obtenues en février 1679. Jean-Baptiste de La Salle passe en 1680 le Doctorat en théologie : à l'époque, il n'y avait pas à rédiger de thèse mais à subir un examen oral sur un vaste programme.

Ses années d'études ont mis le jeune chanoine au contact de la culture classique, latine et grecque : il en gardera le goût de la précision, le style aux amples périodes, mais on ne voit guère dans ses écrits l'écho des auteurs païens qu'il a fréquentés (POUTET 1, 151). L'empreinte des auteurs chrétiens (Pères de l'Église) est autrement importante. Saint-Sulpice l'a également marqué : spiritualité "bérullienne" reçue à travers Jean-Jacques Olier, fondateur du Séminaire, et Louis Tronson ; estime profonde du sacerdoce, orthodoxie soucieuse de fidélité absolue au Pape de Rome. C'est surtout sa profonde connaissance des épîtres de Paul qui est remarquable. Les seuls écrits de cette époque qui nous sont parvenus concernent la tutelle de ses frères et sœurs, et la reconnaissance légale des Sœurs fondées par Roland : Jean-Baptiste a fait la preuve de ses talents d'éducateur et d'administrateur qui lui seront si utiles par la suite.

1.2. Les “commencements” (1679-1695)

Les amis de M. Roland n’avaient pas réussi à engager Jean-Baptiste dans l’action en faveur des écoles de garçons (CL 7, 169). Les biographes citent ou utilisent à ce propos un écrit autographe de Jean-Baptiste de La Salle, perdu depuis longtemps, que nous appelons le “*Mémoire des commencements*”, probablement écrit à la demande de son confesseur et qui couvre les 14 premières années des débuts de l’Institut (CL 4, 22). En 1679, la rencontre d’Adrien Nyel, venu de Rouen établir à Reims des écoles élémentaires gratuites pour les garçons, a en effet bouleversé sa vie : “un engagement [le] conduisit dans un autre, sans l’avoir prévu dans le commencement” (CL 7, 169). Il se retrouve bientôt à la tête d’une petite communauté de maîtres d’écoles célibataires, il accepte d’en fournir à des villes voisines [LA 111] et se sent amené progressivement à renoncer à sa position sociale (canonicat en 1683 et patrimoine en 1684-85) pour partager complètement leur vie et assurer ainsi leur stabilité dans ce service si important à ses yeux - il parlera de “ministère” ecclésial - et pourtant peu apprécié des milieux qu’il fréquente. C’est probablement quand il s’engageait dans cette nouvelle vie qu’il s’est donné un règlement que Blain nous a transmis : les “Règles que je me suis imposées” [EP 3].

Dans le discernement des choix qu’il avait à faire, M. de La Salle a su recourir au Père Nicolas Barré (CL 4, 37; CL 7, 190), bien au courant des réalisations scolaires, mais aussi étudier les livres-clés sur la question comme les *Constitutions* (1673) de Pierre Fourier (POUTET 1, 397), l’*École paroissiale* (1654 et 1685) de Jacques de Batencour (CL 48, 10) et les *Remontrances* (1666-1668) de Charles Démia qui avaient tant touché Roland et La Salle (POUTET 1, 501 et 550). Il faut y ajouter les écrits de Nicolas Roland, surtout s’il était vrai que Jean-Baptiste de La Salle soit celui qui a mis en ordre les *Maximes données de vive voix par feu Mr Roland* (POUTET 1, 598).

Un texte de Jean-Baptiste de La Salle, dont nous avons le brouillon autographe, le “**Mémoire sur l’habit**”, de 1689-1690 – “Il y a près de deux ans que les Frères des Écoles chrétiennes sont employés à Paris avec ce même habit” [MH 0,0,31], sur la paroisse Saint-Sulpice, où ils sont arrivés en février 1688 – nous permet de saisir les contours de la “Communauté des Écoles chrétiennes”. La crise interne qu’elle connaît alors engage M. de La Salle à faire en 1691 avec deux autres Frères le vœu de rester unis même s’il faut mendier pour cela, de façon à établir solidement la “Société des Écoles chrétiennes” [EP 1]. À la Trinité 1694, ce sont 12 Frères qui s’engagent avec lui par des vœux perpétuels d’association, d’obéissance et de stabilité [EP 2]. Choisi par eux comme Supérieur, Jean-Baptiste de La Salle élabore avec eux un règlement journalier (CL 25, 8), première ébauche de ce qui deviendra la Règle des Frères. Il demande aussi à ses disciples de lui écrire chaque mois (CL 7, 315 ; puis “tous les 2 mois” RC 25,1) pour rendre compte de leur conduite et de leur conscience, et il leur répond régulièrement : quelques Frères (et d’autres personnes qui ont recours à sa direction spirituelle) ont conservé ces lettres autographes [LA] qui nous sont parvenues ou en fourniront plus tard des extraits [LC et LI] par souci d’édification ou à l’intention des biographes. Plusieurs Frères meurent saintement et M. de La Salle en avise les autres Frères par des lettres circulaires (CL 8, ab 76) qui ne nous sont pas parvenues.

1.3. Créations, oppositions et publications (1696-1711)

Plusieurs œuvres scolaires nouvelles s’ouvrent à Paris ; puis c’est à Chartres (1699), Calais (1700) et Troyes (1702). En 1703, Avignon préfigure le développement des écoles chrétiennes dans le sud de la France. La concertation (“conférences”, CE 0,0,2) avec les “principaux Frères” montre le besoin d’outils pédagogiques et d’ouvrages de formation. La *Conduite des Écoles* [CE] est ainsi rédigée avant 1706 et restera sous forme manuscrite jusqu’en 1720. Ce sont 13 livres qui sont publiés entre 1696 et 1706 (EL 5, 101), dont deux nous restent inconnus : le *Syllabaire français* de 1698 et le *Psautier de David avec l’Office de la Vierge*, en 1705 ou 1706. Les *Exercices de piété* [E] entre 1696 et 1702, la *Civilité* [RB] en 1703, les *Abrégés des Devoirs* [GA et PA] en 1703-1705, et les *Cantiques spirituels* [CA] en 1705-1706, sont utilisés en classe ; les *Instructions et Prières* [I] en 1698-1702 visent sans doute aussi les familles ; et les volumes des *Devoirs d’un chrétien* (DA ; DB et DC) en mai-juillet 1703 sont plutôt pour la formation doctrinale des Frères. La composition de ces

écrits s’est faite au milieu de mille occupations : Monsieur de La Salle y consacra une partie de ses nuits, disent ses biographes.

Le *Syllabaire*, la *Civilité* et les *Devoirs d’un chrétien en discours suivi* [DA] connaîtront de nombreuses réimpressions et adaptations, même en dehors de la sphère d’influence directe des Frères. Le succès de leurs écoles, qui accueillent gratuitement certains enfants qui seraient en état de payer, suscite contre elles l’opposition des maîtres d’autres écoles populaires qui estiment déloyale leur concurrence, puis l’offensive de la “communauté” des Maîtres écrivains qui accusent les Frères de dispenser un enseignement qui empiète sur leurs privilèges : 1704 voit une succession de procès et un accommodement est trouvé en 1706. Fin 1702, l’archevêque de Paris, le Cardinal de Noailles, avait voulu remplacer Jean-Baptiste de La Salle à la tête des Frères mais ceux-ci s’y étaient fermement opposés. Le curé de St-Sulpice voyait d’un mauvais œil le Noviciat, ouvert en 1695, où se formaient les jeunes Frères, qui risquait de causer des dépenses improductives pour sa paroisse.

L’ouverture d’une école à Darnétal, près de Rouen, en 1704 (voir LA 112 et LA 113), et à Rouen en 1705 permet de transférer à Saint-Yon, également près de Rouen, le noviciat, mais la famine de 1709-1710 le fera revenir à Paris. Dijon a reçu des Frères en 1705, Marseille en 1706, Mende et Alès en 1707 : le Frère Gabriel Drolin (c’est le destinataire des LA 14 à LA 32), envoyé à Rome en 1702, finit par obtenir la charge d’une école du Pape. Dès 1708, le Fondateur donne au Frère Joseph la responsabilité de “visiter” certaines maisons [LA 135–LA 137], dont il ne peut assurer lui-même la visite annuelle. Grenoble en 1708, Versailles et Moulins en 1710, et Les Vans en 1711 sont les dernières villes où s’établissent des Frères du vivant de leur Fondateur.

1.4. Dernières années et rédaction d’ouvrages (1711-1719)

En 1711, Jean-Baptiste de La Salle visite les communautés du Midi et fait publier en Avignon le *Recueil de différents petits traités* [R] avec une approbation qui laisse supposer l’existence d’un *Recueil* plus petit, datant peut-être d’avant 1705 (CL 15, IX). Il doit revenir à l’automne à Paris, cité devant le Tribunal du Châtelet, qui le condamne le 31 mai 1712 sans que sa défense parvienne aux juges (“affaire Clément”— CL 8, 75-78) : estimant sans doute que son absence diminuerait les tensions, il était reparti pour le Midi le 18 février, laissant le Frère Barthélemy régler les affaires courantes, mais sans mandat explicite. Plusieurs fois, des persécutions s’abattent sur les Frères du Midi (CL 8, 93) quand leur Supérieur est parmi eux : celui-ci en finit par penser qu’il est lui-même la cause de ces difficultés, semble douter de sa capacité à diriger l’Institut et est tenté d’en abandonner la direction générale. Une lettre des “principaux Frères de Paris, Versailles et Saint-Denis”, le 1er avril 1714, le rappelle à Paris au nom des vœux qu’il a faits avec eux en 1694. De retour à Paris le 10 août, il tente d’habituer les Frères à recourir au Frère Barthélemy.

En octobre 1715, le noviciat retourne à Saint-Yon et le Fondateur voit enfin arriver le moment où il pourra passer le Supériorat à un Frère, plus apte qu’un supérieur ecclésiastique à discerner dans les besoins des jeunes les appels de Dieu. Une assemblée des Frères [LA 32,10] délégués des diverses communautés (Chapitre général) élit en mai 1717 Frère Barthélemy, premier Supérieur général de l’Institut, revoit le texte des *Règles communes* et demande à M. de La Salle d’y mettre la dernière main : c’est ce texte que nous considérons comme la Règle des origines [RC]. Libéré de toute responsabilité [LI 117], il commente aux novices la méthode d’oraison et – sans doute en utilisant des matériaux plus anciens – rédige des *Méditations*, quand il est à Paris (St-Nicolas-du-Chardonnet, d’octobre 1717 à mars 1718) ou à Saint-Yon : c’est là qu’il meurt saintement, le 7 avril 1719, après avoir rédigé son *Testament* (CL 26, 286-289) dont le préambule [EP 4] est considéré comme faisant partie de ses “écrits”.

L’Institut, sous la conduite du Frère Timothée, second Supérieur, obtient en 1724 la reconnaissance du pouvoir royal (Lettres patentes) et en 1725 celle de l’Église (Bulle d’approbation du Pape Benoît XIII). Les *Règles* sont modifiées en conséquence et imprimées en 1726, sans cesser d’être attribuées au Fondateur. De même, la *Conduite* a été imprimée en 1720, avec des modifications qui ne sont pas annoncées dans le texte. Les manuels scolaires et les catéchismes sont également adaptés, et il

faut recourir aux éditions les plus anciennes, si l'on ne possède pas l'édition princeps, pour retrouver un texte aussi près que possible de celui qu'a écrit Jean-Baptiste de La Salle. En 1730-1731, sans doute, ses disciples publient les *Méditations pour le temps de la retraite* [MR] dont le texte définitif pourrait remonter aux années postérieures à 1705, puis les *Méditations pour les dimanches* [MD] et les *Méditations pour les principales fêtes* [MF]. Quant à l'*Explication de la méthode d'oraison* [EM], elle est publiée en 1739. Il est clair qu'il faudra procéder avec précaution pour établir l'authenticité des écrits que l'auteur n'a pas publiés lui-même.

*

Dates majeures de la vie de Jean-Baptiste de La Salle et pour ses écrits

1650, 25 août	mariage de ses parents : son père, Louis (1625-1672), est conseiller au Présidial de Reims, charge non anoblissante ; sa mère, Nicole Moët de Brouillet (1633-1671), perd sa noblesse par ce mariage.
1651, 30 avril	naissance à Reims, Hôtel de la Cloche, aujourd'hui Hôtel de La Salle.
1662, 11 mars	tonsure cléricale : Jean-Baptiste s'oriente vers le sacerdoce.
1665	avec sa famille, quitte l'Hôtel de la Cloche et va s'installer rue Ste-Marguerite.
1667, 7 janvier	chanoine à la cathédrale de Reims (stalle n° 21) à la suite d'un parent, Pierre Dozet.
1669, 10 juillet	maîtrise ès arts, puis début des études de théologie à l'Université de Reims.
1670, 18 octobre	entrée au Séminaire St-Sulpice, à Paris ; cours de théologie suivis à la Sorbonne.
1672, 19 avril	départ définitif du Séminaire St-Sulpice pour Reims : suite au décès de sa mère (19 juillet 1671) et de son père (9 avril 1672), il est nommé tuteur de ses frères et sœurs. Il se met sous la direction de Nicolas Roland, de 9 ans son aîné, chanoine de la cathédrale comme lui.
1678, 9 avril	ordination sacerdotale à Reims, le Samedi Saint. Peu de jours après, décès de Nicolas Roland : Jean-Baptiste est l'un des deux exécuteurs testamentaires, chargés de faire reconnaître la Communauté des Sœurs de l'Enfant Jésus, fondées par Roland.
1679, en mars	rencontre avec Adrien Nyel chez les Sœurs de l'Enfant Jésus.
1679, 2 octobre	après celle sur la paroisse St-Maurice (avril), ouverture de l'école sur St-Jacques.
1680, avril	doctorat en théologie à l'Université de Reims (la soutenance est une formalité).
1680, 24 juin	Jean-Baptiste reçoit les maîtres chez lui pour les repas.
1680, octobre	ouverture d'une 3e école à Reims, sur la paroisse St-Symphorien.
1680, 24 juin	Jean-Baptiste loge les maîtres chez lui. Opposition dans sa famille.
1681, Noël	Adrien Nyel se rend à Rethel et y ouvre une école (février 1681 ?).
1682, 20 juin	LA 111, autographe, de Jean-Baptiste aux échevins de Château-Porcien.
1682, 24 juin	avec les maîtres, Jean-Baptiste quitte l'Hôtel rue Ste-Marguerite et loge rue Neuve.
1683, août	Mgr Le Tellier autorise finalement Jean-Baptiste à renoncer à sa charge de chanoine.
1684-1685	durant la famine, Jean-Baptiste distribue ses biens aux pauvres.
1685, octobre	Nyel se retire à Rouen et Jean-Baptiste prend en charge les écoles de Laon et de Guise.
1686, 23 mai	Assemblée des Frères, vœu d'obéissance (pour 3 ans ?). Frère Lheureux élu Supérieur.
1686, octobre ?	Jean-Baptiste est rétabli comme Supérieur par les autorités du diocèse de Reims.
1688, 24 février	Jean-Baptiste et 2 Frères arrivent sur la paroisse St-Sulpice à Paris pour tenir l'école.
1690 ?	conflit avec le Curé de St-Sulpice sur l'habit des Frères : *Mémoire sur l'Habit* [MH]
1691, 21 nov.	avec Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin, *vœu héroïque* à Vaugirard [EP 1].
1692, 31 octobre	ouverture à Vaugirard du premier noviciat de la Société.
1694	première publication (supposée) du *Recueil de différents petits traités*. Époque possible de la rédaction des *Règles que je me suis imposées* [EP 3]. Famine qui fera près de 2 millions de morts.
1694, 30 mai	Chapitre général (12 Frères) : 1er texte des *Règles communes*, 1ers vœux perpétuels d'association et d'union [EP 2], le 6 juin. Jean-Baptiste élu Supérieur le 7 juin. Les

	Frères lui écriront chaque mois (puis tous les 2 mois) et il leur répondra : certaines de ces réponses ont été conservées (*Lettres*).
1694-1696	date probable de la rédaction du *Mémoire des commencements*.
1696, 21 mars	autorisation de publier *Exercices de piété pour les Écoles chrétiennes* (réitérée 17 août 1697).
1696-1698	publication du *Syllabaire*.
1698, 16 janvier	autorisation de publier *Instructions et prières pour la sainte Messe*.
1699, 8 juillet	7 Frères partent pour Chartres, après que tous les Frères aient été consultés.
1700	date probable de la rédaction de la *Règle du Frère Directeur d'une maison* [FD].
1702	à l'intention de l'évêque de Chartres, *Mémoire sur l'enseignement du français*.
1702, octobre	envoi à Rome du Frère Gabriel Drolin et d'un autre Frère qui n'y restera pas longtemps.
1702, novembre	l'archevêque annonce à M. de La Salle : Vous n'êtes plus Supérieur !
1703	publication de livres à Paris : *Syllabaire*, E, I, DA, DB, DC, GA, PA, CA ; RB (à Troyes).
1704	procès suscités par les maîtres des petites écoles et les maîtres écrivains. Frère Nicolas Vuyart, qui dirigeait le Séminaire de maîtres pour la campagne, quitte la communauté.
1705, 13 avril	autorisation de réimprimer de nombreux livres à Paris.
1705, été	approbation de plusieurs livres pour être imprimés en Avignon. Le noviciat est transféré à Saint-Yon qui devient le Centre de la Société.
1707, mars	le jeune Jean-Charles Clément rend visite à M. de La Salle : il veut consacrer à une œuvre d'éducation les revenus d'une abbaye qu'il va recevoir.
1708, 15 juillet	obédience du Frère Joseph pour visiter diverses maisons [LA 135].
1708, 24 octobre	acquisition, par Rogier au nom de Jean-Charles Clément, de la maison de Marie Poignant à Saint-Denis pour y ouvrir un Séminaire de maîtres : Jean-Baptiste a attendu que Clément ait 21 ans.
1709	grande famine ; le noviciat est ramené à Paris, rue de la Barouillère.
1711	publication à Avignon, du *Recueil de différents petits traités*.
1711, février	voyage dans le sud pour y visiter les Frères. Retour fin septembre, à cause des difficultés avec Clément père, qui vient d'être anobli, ce qui modifierait l'âge de la majorité de Jean-Charles.
1711, 10 déc.	autorisation de republier tous ses livres.
1712, 18 février	départ de Paris pour le sud, au lieu de se présenter au Châtelet pour l'affaire Clément.
1713, 9 août	accord pour republier à Grenoble DA, mais les modifications apportées par M. de La Salle ne plaisent pas à l'imprimeur : on reproduira sans changement l'édition antérieure.
1714, 1er avril	jour de Pâques : lettre des principaux Frères de Paris, Versailles et Saint-Denis ordonnant à Jean-Baptiste de revenir à Paris. Il y arrive le 10 août.
1715, novembre	Jean-Baptiste revient à Saint-Yon.
1716, 4 déc.	les Frères de Saint-Yon et de Rouen délèguent le Frère Barthélemy pour recueillir l'accord des Frères pour le tenue d'un Chapitre général : Frère Barthélemy terminera sa tournée fin avril 1717.
1717, 16 mai	Chapitre général (16 membres) : Jean-Baptiste n'y participe pas. Frère Barthélemy élu Supérieur le 18. Révision des *Règles*, dont la rédaction finale est remise à M. de La Salle.
1717, 4 octobre	départ pour recueillir l'héritage Rogier : Jean-Baptiste logera à Paris au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet jusqu'au 3 mars 1718. Il met au point divers écrits (MD et EM probablement).
1718, 11 août	Jean-Baptiste remet au Frère Barthélemy toute sa bibliothèque. Il est revenu à Saint-Yon le 7 mars.
1718, octobre	des copies attestent que RC et MD ont été revues suite au Chapitre de 1717.
1719, 3 avril	Jean-Baptiste dicte devant notaire son testament (EP 4 en est le début).

1719, 7 avril	décès : enterrement le lendemain, Samedi Saint, dans l'église Saint-Sever.
1720, 8 juin	mort du Frère Barthélemy ; Frère Timothée est élu Supérieur par le Chapitre, le 7 août.
1730 ?	publication à Rouen de MR puis de MD+MF.
1739	publication de l'*Explication de la méthode d'oraison*, première partie.

*

2. La transmission jusqu'à nous des textes lasalliens

2.1. Textes voués à la publication

2.1.1. *Des imprimés disparus*

Nous savons donc que Monsieur de La Salle a fait imprimer un certain nombre de livres. Blain (CL 7, 341) et Maillefer (CL 6, 111/182) en donnent une liste approximative (voir CL 10, 76).

Le CL 48 reproduit (p. 111 et 167) la liste des 9 livres pour lesquels une permission simple de 5 ans est accordée le 23 janvier 1703 à M. De La Salle, Supérieur des Écoles chrétiennes (registre de Monsieur l'abbé Bignon, que nous aurons plusieurs fois l'occasion de citer). Le "*Syllabaire françois*, imprimé en 72 pages in-16 chez Jaq. Langlois Imprimeur à Paris en 1698 sans permission", qui figure au début de cette liste et qui a connu plusieurs réimpressions, n'est pas parvenu jusqu'à nous (CL 48, 109).

De même, le registre des livres déposés "au Cabinet du Roy en exécution de l'arrest du Conseil du 17. d'octobre 1704" – l'origine du "dépôt légal" des imprimés – mentionne un "*Psautier de David* avec l'Office de la Vierge (in-18). A. Chrétien", reçu le 6 d'aoust 1706 : autre livre édité pour les Écoles chrétiennes dont aucune recherche n'a pu faire retrouver un exemplaire (CL 48, 113). Et que dire de la *Vie chrétienne*? Nous n'avons pas même idée de son contenu.

2.1.2. *Des rééditions tardives*

Le Petit et le Grand *Abrégés des Devoirs* [PA et GA], publiés en 1705 avec la permission du 23 janvier 1703 dont nous venons de parler, étaient déposés au Cabinet du Roy le 6 août 1706. L'édition la plus ancienne que nous en possédions est de <u>1727</u>, à Rouen, chez Jean-Baptiste Machuel, où ces *Abrégés* sont incorporés au volume même des *Devoirs* (CL 23, III).

Le livre *Instructions et Prières*, comprenant 3 traités (sur la Messe, pour apprendre à se bien confesser, pour la Confession et la Communion), a pu être publié en plusieurs opuscules indépendants ou en un seul volume. Jean-Baptiste de La Salle "en fit faire de son vivant deux éditions qu'il fit sagement et fort à propos introduire dans les écoles" (indication de l'édition de Metz, 1762) : celle de Jacques Langlois à Paris, 1698-1702, et celle d'Antoine Chrétien à Paris, 1705-1706, sont bien attestées. Mais l'exemplaire le plus ancien que nous connaissions remonte à l'édition de Jean-Baptiste Machuel à Rouen, <u>1734</u> (CL 17, IV et VI).

Les *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes* ont connu à Paris deux éditions du vivant du Fondateur : Jacques Langlois, 1696-1702, et Antoine Chrétien, 1705-1706. Mais si le texte le plus ancien que nous possédons est de <u>1760</u> (chez Laurent Dumesnil, à Rouen), il se prévaut des approbations du 7 août 1697 et du 24 novembre 1702 (CL 18, VII).

2.1.3. *Des éditions multiples du vivant du Fondateur*

Les *Devoirs d'un chrétien envers Dieu* (DA ; DB et DC) nous sont accessibles dans leur édition princeps de 1703. Il y a eu au moins <u>2 autres</u> de DA du vivant du Fondateur. Maillefer nous dit qu'à Grenoble, Monsieur de La Salle "retoucha le livre des *Devoirs d'un Chrétien* [...]. Les augmentations qu'il fit ne furent pas du goût de l'imprimeur de sorte que, pour le contenter, il consentit qu'elles fussent supprimées et que le livre fut réimprimé selon sa première forme" (Re 241-242). Frère Maurice-Auguste fait l'hypothèse que les retouches concernaient l'autorité doctrinale du

Pape : suite à la promulgation par Clément XI de la bulle *Unigenitus*, imprimeurs et censeurs devenant méfiants quand on abordait les "affaires du temps" (CL 20, VII). L'édition de 1703, reproduite dans les *Œuvres complètes*, ne nous donne donc pas le dernier mot de ce que le Fondateur a voulu écrire dans ses *Instructions chrétiennes* en texte suivi, si c'est bien de DA qu'il s'agit.

Les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* [RB], dont l'édition princeps de 1703 a été retrouvée en 1960 (*BEC*, 163, octobre 1960, 198-204), a connu au moins 4 éditions du vivant de son auteur (*Avis au lecteur* de l'édition de 1733), avec des modifications parfois notables. Quel sens donner à ces modifications ? Certains y ont vu des "éditions-pirates" : s'il y en a eu par la suite, le Frère Albert-Valentin, dans son *Édition critique des RB*, montre que les éditions de 1715 et 1716 n'ont pu être faites qu'avec l'accord des Frères.

2.1.4. *Des éditions scolaires adaptées à l'évolution des besoins*

Il faut se rendre compte que tous ces livres sont d'usage courant dans les Écoles chrétiennes pendant près de deux siècles. D'ailleurs, RB porte un sous-titre en ce sens : "à l'usage des Écoles chrétiennes" ; la *Civilité* est un livre de lecture pour les écoliers qui savent déjà parfaitement lire français et latin [CE 3,9]. Les *Devoirs d'un chrétien* [DA] s'enrichissent de compléments au cours des éditions du XIX[e] siècle (voir l'étude du Frère Manuel Magaz, *Lasalliana* 22-9-A-97). Les *Exercices de piété* semblent avoir été approuvés en mars 1696, en août 1697 et en novembre 1702 : on peut supposer que ce livret a été modifié à plusieurs reprises ("supposer", parce que l'édition la plus ancienne que nous possédions est de 1760).

Les *Cantiques* pour le catéchisme et les 2 séries de *Cantiques spirituels*, sont édités en 1703 et s'appuient sur un privilège du Roy d'avril 1705... (CL 22, après les tables non paginées). CA, imprimé par Antoine Chrétien, s'insère dans une suite de recueils de *Cantiques*, dont le 1[er] semble avoir été publié en 1701 à Paris, chez Nicolas Leclerc, par les soins de l'abbé Pellegrin : celui-ci reconnaîtra, dans son édition de 1711, les textes qu'il emprunte au recueil de M. de La Salle, alors que celui-ci ne signale pas ses dettes à l'égard du 1[er] Pellegrin (cf. étude du Frère Gilles Beaudet, 1996).

2.1.5. *Des livres à l'usage des Frères*

À part le *Recueil* et peut-être les *Devoirs* en discours continu (DA), les textes publiés du vivant du Fondateur sont destinés aux élèves et sans doute aussi à leurs parents. Les Frères profitent des lectures – et des prières – qu'ils font en classe avec leurs élèves pour continuer leur formation. Il faudra s'en souvenir.

Tout au long des XVIII[e] et XIX[e] siècles, les livres à l'usage des Frères sont mis à jour régulièrement. Des ouvrages édités après la mort du Fondateur, à partir de certains de ses manuscrits qu'il destinait à la publication – *Méditations, Conduite, Règles communes*, par exemple – comme ceux qu'il a publiés lui-même, sont par la suite adaptés aux exigences du moment et subissent ainsi des transformations parfois profondes : ceux qui citent ces livres, à quelle édition se réfèrent-ils ?

La *Conduite des Écoles chrétiennes* (CE) s'adapte à l'évolution de la pédagogie et s'enrichit de chapitres sur l'enseignement de nouvelles matières, tandis que la section concernant les formateurs de jeunes maîtres – qui figure dans le manuscrit dit de 1706 – ne sera publiée qu'en 1951 par le Frère Anselme. Les *Règles communes*, dès leur première édition imprimée (1726), insèrent les nouvelles prescriptions que réclame la Bulle d'approbation, sans que rien ne distingue ces additions du texte originel de 1718 – alors même que le texte avait connu des rédactions antérieures (*Pratique du Règlement Journalier* et manuscrit dit de 1705).

C'est aussi le cas du *Recueil*, publié en Avignon en 1711 – et qui avait auparavant fait l'objet d'une édition nettement plus courte (en voir la démonstration en CL 15, VIII-IX). Le Frère Agathon, 5[e] Supérieur général, le remodèle largement en 1783 pour lui donner une structure plus logique et le complète d'une annexe sur la modestie qui convient aux Frères ; mais, ne pouvant plus attribuer à Monsieur de La Salle la paternité du nouveau livre, il lui donne un autre titre : *Traité sur les obligations*

des Frères des Écoles chrétiennes. Après la Révolution, il faudra choisir quelles éditions reproduire pour assurer la continuité de l'Institut.

2.1.6. *Des ouvrages qui ont péniblement franchi la Révolution*

Si le Frère Agathon avait publié en 1783 le *Traité sur les obligations des Frères*, c'est, écrit-il dans la *Préface*, que le "recueil de différents petits traités à l'usage de notre Institut" est "aujourd'hui entièrement épuisé" (p. J). C'était probablement aussi le cas d'autres ouvrages du Fondateur : on imagine combien la suppression de l'Institut en France (1792) et la chasse aux livres prohibés auront encore aggravé la situation.

Après la Révolution française, les Frères s'efforcent de retrouver des exemplaires des livres de leur Institut, et les republient avec une touchante fidélité, reproduisant parfois jusqu'aux fautes d'impression des ouvrages les plus anciens. En 1816, par exemple, le Frère Paulien, Directeur du noviciat de Langres, réédite l'*Explication de la Méthode d'Oraison* et les *Méditations*, conservant, dans MF 118, le "31 avril" pour la fête de sainte Catherine de Sienne ! (CL 47, 5). De même l'édition du *Recueil* de 1811 reprend-elle le texte de 1711, sans aucune concession aux transformations que lui avait fait subir le Frère Agathon en 1783.

2.1.7. *Des textes dont l'authenticité a été parfois contestée*

En 1858, la 3e édition des *Méditations* pour les Dimanches (MD) et pour les Fêtes (MF) paraît sous un titre qui peut nous interroger : *Méditations dites du Vénérable J.-B. de La Salle, Docteur en Théologie, Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, [...] à l'usage des Frères de cet Institut. Édition revue et corrigée par le T.H. Fr. Philippe, Supérieur-général de ladite Congrégation* (CL 12, III). La préface émet l'hypothèse que des Frères seraient intervenus dans la composition des Méditations primitives – alors que les éditeurs de la 1re édition [1730 ?] présentaient l'œuvre entière comme étant celle du Fondateur.

C'est, nous dit Frère Jean-Guy Rodrigue (CL 47, 5) que "les démarches entreprises en vue de la béatification de Jean-Baptiste de La Salle comportaient une authentification des écrits du Fondateur par les examinateurs de la Sacré Congrégations des Rites. De tous les écrits présentés, seules 33 lettres manuscrites autographiées offraient un caractère d'authenticité. Les manuscrits des ouvrages attribués à M. de La Salle étant inexistants, les autorités de la Congrégation romaine ne pouvaient en certifier l'authenticité absolue". Une note précise que cette position fut adoptée suite au rapport du cardinal Grousset, daté du 27 juillet 1851.

Cette manœuvre, sans doute destinée à éviter des retards dans la cause de béatification, oblige à s'interroger cas par cas sur l'authenticité des textes "attribués" à M. de La Salle au cours de l'histoire. Les Supérieurs, et notamment le Frère Calixte (1838-1874), Assistant et premier archiviste de l'Institut, ont recherché systématiquement les exemplaires anciens qui pourraient rester dans les communautés ou chez les bouquinistes. Et plusieurs éditions anciennes ont été repérées à la Bibliothèque Nationale et dans des Archives municipales ou départementales.

2.2. Des textes manifestement pas écrits pour la publication

2.2.1. *Un risque de disparition des documents*

À la mort de Jean-Baptiste de La Salle (le Vendredi saint 1719), "on s'empressa de se partager ses dépouilles" (Blain CL 8, 177). Mauvais présage pour la conservation de ses écrits personnels !... "Ceux de ses disciples qui ne purent avoir part à ses dépouilles en parurent aussi affligés que des enfants qui perdent l'héritage de leur père. Pour les consoler, on fit plusieurs copies du *Testament* qu'il avait fait peu de temps avant sa mort, qui furent distribuées à tous les Frères présents et absents" (CL 8, 178).

Le Frère Barthélemy, qui avait été élu Supérieur général au Chapitre de 1717, recueillit et fit "recueillir toutes les actions du saint Prêtre, tandis que la mémoire en était récente, et [...] tirer des mé-

moires de sa vie des mains de ceux qui en avaient été les témoins oculaires" (CL 8, 179). Mais le Frère Barthélemy survécut un an à peine à son prédécesseur (il est mort le 8 juin 1720), et il semble que ce soit le Frère Jean Jacot, 1er Assistant, qui reçoive alors la charge du dossier en cours de constitution (Frère Émile Lett, *Les premiers biographes*, p. 33). Nous ne savons pas en détail quels écrits de Jean-Baptiste de La Salle figuraient dans ce dossier, mais les biographes qui l'ont utilisé ont cité plusieurs textes qu'ils avaient entre les mains. Nous examinerons surtout le cas de Bernard et de Blain, parce qu'il semble que Maillefer n'ait eu accès qu'au manuscrit complet de Bernard – alors qu'aujourd'hui, nous ne possédons, de Bernard, que le début de sa première version (les deux premières parties, sur les quatre annoncées), qui s'arrête avant son arrivée à Paris en 1688, même si elle fait quelques anticipations sur la suite des événements.

2.2.2. *Le Mémoire* autographe *des commencements*

Quand le Frère Bernard, sans doute en octobre 1720 (CL 4, 97), est chargé de "mettre en ordre la Vie de M. de La Salle", il trouve avec beaucoup de plaisir, dans les mémoires qui lui sont donnés, "un manuscrit assez long, écrit de la propre main de M. de La Salle, lequel renferme le commencement et le progrès de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes" (CL 4, 102). Ce texte, "tenu caché pendant plus de vingt ans", aurait été "heureusement découvert pendant le voyage de son auteur en Provence" (CL 4, 22). "Ce sera de ce manuscrit, continue Bernard, que nous tirerons tout ce que nous allons dire jusqu'à la quatorzième année de son institution, car il n'est pas allé plus avant dans cet écrit" (ibid.) – précision qui permet de dater le *Mémoire des commencements* de 1694 ou des années qui ont suivi.

Blain, lui aussi, a pu utiliser largement le texte autographe du MC, "Mémoire écrit de sa main pour apprendre aux Frères par quelles voies la divine Providence avait donné naissance à leur Institut" (CL 7, 167) : "Vous avez encore ce Mémoire, écrit-il au Frère Timothée en 1734, vous pouvez le montrer à ces Frères" qui contestent certaines expressions (*lettre de l'auteur [...] au Frère Supérieur*, 1re plainte, IV). Malheureusement, MC a disparu depuis lors, sans qu'on sache dans quelles circonstances. On a cherché à en reconstituer le texte à partir des passages cités par les biographes : voir dans l'annexe de la présentation des EP.

2.2.3. *Des textes largement reproduits par Blain*

Chargé en 1726 (F. Émile Lett, *op. cit.*, 167) d'écrire une Vie du Fondateur des Frères, le chanoine Jean-Baptiste Blain a eu entre les mains plusieurs autres de ses écrits, qu'il cite avec de larges extraits, sinon dans leur intégralité :

- le texte du *vœu de 1691* (EP 1 – CL 7, 313), seul témoignage qui nous soit parvenu de ce vœu secret à trois, document que le Frère Gabriel Drolin avait conservé par-devers lui, et a vraisemblablement remis au Frère Timothée lors de son retour en France et de sa profession selon la Bulle (cf. *Lasalliana*, 22-4-A-92 et 22-5-A-93).

- les *Règles que je me suis imposées* (EP 3 – CL 8, 318-319), document que Blain dit reproduire "tel qu'il est" (CL 8, 318) pour montrer "la parfaite Régularité de l'Instituteur des Frères" (CL 8, 316). Là encore, Blain est notre seul témoin, que l'on peut supposer fidèle.

- un *Mémoire en faveur de l'enseignement de la lecture en français* (CL 8, 302) dont il cite les arguments "en substance" (CL 7, 375) : "si les quatre premiers points sont traités à la manière lasallienne, les suivants le sont beaucoup moins" (Frère Maurice-Auguste, CL 10, 112), et l'on retrouve parfois le style du *Discours sur l'institution des maîtres et des maîtresses d'écoles chrétiennes et gratuites* de Blain (CL 7, 1-112). On en trouvera le texte en Annexe 1 de la présentation de CE pour cette édition électronique.

- le premier article du "*Testament*" de Monsieur de La Salle (EP 4 – CL 8, 173) : le texte de Blain comporte la mention de "Notre Saint-Père le Pape" qui ne figure pas dans les copies plus anciennes dont on a parlé, ni dans la copie du testament tout entier, publiée en 1966 par le Frère Léon de Marie Aroz (CL 26, 286-289).

- des recueils de *lettres* copiées, vraisemblablement regroupées par thèmes (Frère Émile Lett, 314), et probablement quelques lettres autographes du Fondateur prêtées par leur destinataire : LA 113, à M. Deshayes (résumée en CL 8, 16) - et vraisemblablement LI 115, à M. Gense (citée en CL 8, 228). On peut mettre à part la lettre 65 (CL 8, 224) au Frère Directeur de Boulogne, que Jean-Baptiste de La Salle avait diffusée lui-même et dont il existe aux AMG une copie fort ancienne (CL 10, 150).

2.2.4. *Aux origines des Archives de l'Institut*

Lucard (*Annales* 1, 127), Guibert (290), Rigault (1, 215) et Gallego (1, 306) s'accordent – mais le Frère Maurice-Auguste (CL 11, 64) reste très dubitatif – pour penser qu'à partir de l'installation à la Grand'Maison, en avril 1698, M. de La Salle dote le gouvernement de la Société des Écoles chrétiennes d'un petit noyau de Frères spécialisés : parmi eux, Frère Antoine serait en charge du secrétariat.

Tout au moins, des archives s'organisent au Centre de la Société pour conserver des documents jugés importants et, parmi eux, plusieurs textes de J.-B. de La Salle ou le concernant de très près. Se trouvent encore aujourd'hui aux AMG :

- le *Mémoire sur l'habit* [MH], brouillon autographe composé en 1689-1690, suite au conflit entre M. de La Salle et M. Baudrand, curé de St-Sulpice (CL 40[1], 91) : Bernard (CL 4, 70), Maillefer (Re 40) et Blain (CL 7, 240 et 300) ont connu l'existence de ce texte ; Bernard et Blain l'ont eu entre les mains, directement ou en copie (CL 5, 254).

- le *Livre où sont écrits les treize 1ers vœux perpétuels des Frères de l'Institut, faits avec Mr de La Salle* [EP 2] *le jour de la très sainte Trinité en 1694 — En ce manuscrit est contenu un acte très important après le treizième vœu, qui est signé des douze Frères assemblés en 1694* (CL 3,6 ; couverture reproduite en CL 40[1], 99-100). Les formules de vœux de ce Livre, qui suivent les 13 premières, s'arrêtent le 7 juin 1705. Suite à la formule signée du Frère Paul, une mention autographe de Jean-Baptiste de La Salle atteste le décès de ce Frère, le 29 octobre 1695. De même le 29 juillet 1700, pour Frère Grégoire.

- le *Manuscrit 103*, que Frère Antoine aurait copié et que certains considèrent comme une œuvre de J.-B. de La Salle (Lett 41s, et surtout Gallego, qui le traduit parmi ses écrits dans son tome 2). Pour la question de son authenticité lasallienne, on peut se rallier à la position du Frère Maurice-Auguste : "Jusqu'à nouvel examen, rien ne s'oppose à voir dans ce texte l'un des projets de « nouveau gouvernement » de l'Institut tel qu'il s'en élabora à la suite des incidents de 1702 et plus particulièrement au cours des années 1710-1713. Notre *Mémoire* nous aurait gardé la conception d'un externe – supérieur ecclésiastique ou autre – différant notablement de la pensée du saint Instituteur" (CL 11, 74, n.1).

- un feuillet autographe, projet de Préface au Recueil ou d'introduction aux Règles, et qui commence par ces mots : "Ce qui est de plus grande conséquence", et qui pourrait avoir été écrit vers 1711 (CL 40[1], 168). Ce texte est reproduit en Annexe 1 de la présentation de la Règle pour cette édition.

- une copie de la *Pratique du Règlement journalier*, datée du 9 mars 1713 et dont l'original doit remonter aux premiers temps de l'Institut.

3. Place des écrits de Jean-Baptiste de La Salle dans l'histoire de son Institut

Pendant la majeure de l'histoire de l'Institut, les textes lasalliens de base de la formation des jeunes Frères ont été, à côté d'*Esprit et Vertus* (4e livre de Blain), les Règles (RC) et le Recueil (R). Pour leur formation professionnelle, c'était la pratique de l'enseignement simultanée dont CE décrivait le mode d'emploi. En classe, ils lisaient E (prières), DA (lecture courante) et RB (introduction à la lecture de manuscrits) ; en communauté, ils utilisaient les Prières de communauté et peut-être DB pour le catéchisme de formation.

L'un des textes, *Méditations pour le temps de la Retraite*, majeur à nos yeux pour retrouver la compréhension du ministère des Frères, n'a pas été utilisé dans les Circulaires de l'Institut par les Supérieurs généraux. Cela tenait probablement au fait que bien de Frères se croyaient introduits par la Bulle d'approbation (1725) dans l'ordre des religieux, et que MR s'adresse explicitement à tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes, sans s'intéresser à leur statut ecclésial reconnu. Il faudra la thèse du Frère Michel Sauvage, *Catéchèse et Laïcat*, publiée en 1962, pour que s'inverse cette tendance. Désormais, MR est considéré comme un texte-clé pour comprendre l'apport majeur du Fondateur des Frères à l'ecclésiologie du ministère éducatif et, par là, à la compréhension de la vocation lasallienne.

3.1. *Un patient travail de recherche des éditions anciennes*

L'article du P. André Rayez, *Études lasalliennes*, paru en 1952 dans la RAM, avait tracé un vaste programme de recherches et de publications pour arriver à une connaissance sérieuse de la vie, des écrits et de la spiritualité du Fondateur des Frères. La création des *Études lasalliennes*, à la suite du Chapitre général de 1956, et le labeur infatigable du premier directeur, F. Maurice-Auguste Hermans (en poste jusqu'à sa mort, en 1987), et de quelques collaborateurs (notamment F. Michel Sauvage, qui lui succédera jusqu'en 1991), visent surtout à préparer "la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique du saint et le corpus de ses œuvres" (présentation des *Cahiers lasalliens* dans chaque volume).

La reproduction, anastatique si possible, de la plus ancienne édition connue de chacun des livres publiés par M. de La Salle, est habituellement précédée d'une "table des éditions connues", d'une "table des principales éditions connues" (CL 19, III) ou d'une "note sur quelques éditions connues" (CL 22, III). Parcourir ces pages des *Cahiers lasalliens* permet de mesurer le patient travail qui a été fait pour repérer, collecter et comparer les exemplaires des premières éditions (voir par exemple, à propos du Recueil, CL 15, V-XI, l'étude de l'édition dite de 1711).

Des éditions critiques avaient vu le jour dans les années 50 :

- *Conduite des Écoles chrétiennes*, par Frère Anselme en 1951 ;

- *Lettres*, par le Frère Félix-Paul en 1954 (vu sa qualité, elle n'a pas été reprise dans les Cahiers lasalliens) ;

- *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, par Frère Albert-Valentin en 1956 ;

- *Explication de la Méthode d'Oraison*, par Frère Émile Lett en 1957.

Le renouveau des études lasalliennes – rendu possible par la publication des *Cahiers lasalliens* (CL 5, 155-157) et le développement de la *Bibliothèque lasallienne* de Rome (CL 5, 147-150) – a permis des études plus complètes sur les sources et la portée de plusieurs écrits de J.-B. de La Salle.

3.2. *Des travaux approfondissant la connaissance des sources*

Citons seulement ici, et dans l'ordre de leur parution, les plus importants :

- *Les citations néotestamentaires dans les **Méditations pour le Temps de la Retraite***, du Frère Michel Sauvage (CL 1), 1959

- *Contribution à l'étude des sources du **Recueil de différents petits traités***, des Frères Maurice-Auguste Hermans et José Arturo (CL 16), 1964

- *Biblia y Espiritualidad en San Juan B. de La Salle*, du Frère Luis Varela, coll. Sinite (Tejares-Salamanca, 1966)

- *Un catecismo del Gran Siglo francès. **Los deberes del Cristiano** de San Juan Bautista de La Salle*, du Frère Manuel Fernández Magaz (Madrid, 1968)

- *Le XVIIe siècle et les origines lasalliennes. Recherches sur la genèse de l'œuvre scolaire et religieuse de J.-B. de La Salle (1651-1719)*, Vol. II, du Frère Yves Poutet (Rennes, 1970)

- *Jean-Baptiste de La Salle. Le message de son catéchisme*, du Frère Jean Pungier (Roma, 1985)

- *Contribution à l'étude des sources des* ***Méditations sur les principales fêtes de l'année***, du Frère Jean-Guy Rodrigue (CL 47), 1988

- ***Explication de la méthode d'oraison*** *de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Présentation du texte de 1739. Instrument de travail*, des Frères Miguel Campos et Michel Sauvage (CL 50), 1989

- ***La Civilité de Jean-Baptiste de La Salle****. Ses sources. Son message. Une première approche*, du Frère Jean Pungier (CL 58, CL 59 et CL 60), 1996, 1977 et 2000

- *Le* ***Catéchisme des Mystères et des Fêtes*** *de Jean-Baptiste de La Salle*, du Frère Jean Pungier, CL 64.

Ajoutons trois études non publiées et déposées aux Études lasalliennes :

- *Références des citations contenues dans les écrits attribués à Saint Jean-Baptiste de La Salle*, du Frère Adrien Roche, 1984

- *Les* ***Cantiques spirituels*** *dans les Écoles chrétiennes au XVIII*e *siècle*, du Frère Gilles Beaudet, 1996

- *Études sur les* ***Méditations des Dimanches***, du Frère Joseph Le Bars, encore en cours.

4. Caractéristiques de la présente édition

4.1. Les écrits de Jean-Baptiste de La Salle sont divisés en petites unités repérables grâce à une référenciation qui a été systématisée pour l'édition électronique réalisée en 1993 avec Maredsous. Le système de *référenciation* présente des discontinuités lorsqu'il a été établi sur des éditions postérieures aux éditions princeps, notamment les RC, sur celle de 1787 (CL 25, 11) et les Méditations, sur celle de 1882 (comme le précise l'édition de 1922). La répartition des Lettres selon leur mode de transmission (LA autographes, LC copiées ou LI imprimées) amène des discontinuités dans la numérotation établie par destinataires en 1954 par le Frère Félix-Paul : cela n'est nullement dommageable pour leur consultation. On redit ici que CB, édition tardive (1760) de Cantiques spirituels, n'a pas sa place dans les écrits de Jean-Baptiste de La Salle.

Pour des raisons de facilité de recherche, on a parfois été amené ici à simplifier la référenciation des paragraphes. C'est ainsi que, pour le Recueil (R), on a renoncé en plusieurs endroits à une fragmentation excessive qui nuisait à la recherche croisée de 2 termes (fonction ET).

4.2. Pour *l'établissement du texte*, on a cherché ici à se rapprocher le plus possible de la graphie originale, sauf pour l'orthographe et la ponctuation qui ont été modernisées de façon à offrir une lecture plus sûre. En dehors des Méditations – où l'on a conservé l'habitude d'indiquer en italiques les citations scripturaires – les italiques et les petites majuscules sont reprises de l'original.

Les abréviations *JC*, *NS*, *Xbre*, *Je suis*, etc., sont manifestement adoptées dans les textes originaux ou les anciennes copies pour des raisons de mise en page : on a donc pris le parti d'écrire en toutes lettres *Jésus-Christ*, *Notre Seigneur*, *décembre*, etc. sauf quelquefois en présentant la table des matières.

Il a fallu procéder à plusieurs *corrections textuelles*, habituellement justifiées par une note. En particulier, quand deux noms appartiennent à la même aire sémantique, l'accord de l'adjectif ou du verbe se faisait habituellement avec le nom le plus proche, comme en latin ; c'est pourquoi, par exemple, nous transcrivons RB les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes*, bien que l'édition princeps de 1703 ne mette pas d's à cet adjectif.

4.3. *Les notes et références*, qui caractérisent cette édition, correspondent à plusieurs objectifs : elles correspondent à des questions linguistiques, culturelles, bibliques et lasalliennes.

Grâce aux dictionnaires de *la langue de l'époque*, réunis en un CD Rom par les éditions REDON, il a été possible d'expliciter le sens d'un mot ou d'une tournure qui ne correspond plus à l'usage actuel. De même, on a souligné des pratiques sociales et religieuses qui ont changé depuis 3 siècles.

Le travail du F. Roche a permis de mener à bien le projet de permettre de rechercher les divers *emplois des textes bibliques* dans les Œuvres complètes. Bien d'autres textes auraient pu être allégués : on a retenu d'abord ceux qui sont explicitement signalés dans le texte (avec parfois des erreurs) puis ceux que le texte semble indiquer comme fondement de ses affirmations.

Quant aux *parallèles lasalliens*, qu'on pourra trouver trop abondants, ils se limitent à offrir, à qui veut approfondir la pensée ou l'expression de l'auteur dans un passage, des textes soit similaires, soit pris dans une autre optique, voire antithétiques. Cette *recherche synchronique* semble indispensable quand une approche diachronique ne paraît pas possible. Par exemple, le catéchisme DB et ses abrégés (GA et PA) offrent avec DA des similitudes qui pourraient venir de l'utilisation des mêmes matériaux ; de même I, sur la communion et sur le sacrement de pénitence, mérite d'être comparé avec les autres textes catéchétiques. Il est également intéressant de voir comment les prescriptions des Règles (RC), de la Conduite (CE), du Recueil (R) et des Exercices de piété (E) se recoupent et s'éclairent mutuellement.

Une approche diachronique des écrits de M. de La Salle reste souvent malaisée, car il ne nous est pas encore possible de fixer avec certitude la *date de composition* des ouvrages publiés après la mort de M. de La Salle, composition qui peut avoir été périodiquement reprise au cours de dizaines d'années, comme on le voit pour les Règles communes. Par contre, comme on sait que le début des chapitres 2 et 13 des RC a été ajouté par Jean-Baptiste de La Salle pour l'édition manuscrite demandée par le Chapitre de 1717, cela a permis au Frère Maurice-Auguste de renouveler l'approche de la Règle primitive (CL 5, 318s).

*

Pour qui voudrait aborder pour la première fois le corpus lasallien, on pourrait conseiller de commencer par les éléments autobiographiques – dans le *Mémoire des commencements* (dans l'Annexe à la présentation de EP), MH, EP et Lettres – pour se familiariser avec sa personnalité et ses relations avec les Frères ; puis de chercher dans les Méditations pour le temps de la retraite et les Méditations pour les fêtes des Apôtres une lecture de leur itinéraire commun. Puisse cette édition faciliter cette découverte.

Frère Alain Houry, Rome, le 26 juin 2006

*

Annexe : abréviation et liste des écrits de M. de La Salle

CA *Cantiques spirituels*, 1705
CE *Conduite des Écoles chrétiennes*, manuscrit dit de 1706
DA *Devoirs d'un chrétien envers Dieu…* en texte suivi, édition princeps, 1703
DB *Devoirs d'un chrétien…* divisé en 2 parties, par demandes et réponses, id., 1703
DC *Du Culte extérieur et public…*, 3e partie des Devoirs d'un chrétien, id., 1703
E *Exercices de piété*, édition Dumesnil, 1760
EM *Explication de la méthode d'oraison*, édition princeps, 1739
EP *Écrits personnels* : vœu de 1691, vœux de 1694, Règles que je me suis imposées, Testament
FD *Règle du Frère Directeur d'une Maison*, manuscrit de 1718
GA *Grand Abrégé des Devoirs du Chrétien*, édition Machuel, 1727
I *Instructions et prières…*, édition Machuel, 1734
LA *Lettres autographes*
LC *Lettres copiées*
LI *Lettres imprimées*, Blain 1733 (et LI 39 : De Latour 1774)
MD *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, édition princeps, 1731 ?

MF *Méditations sur les principales fêtes de l'année*, édition princeps, 1731 ?
MR *Méditations pour le temps de la retraite*, édition princeps, 1730 ?
MH *Mémoire sur l'Habit*, brouillon manuscrit
PA *Petit Abrégé des Devoirs du Chrétien*, édition Machuel, 1739
R *Recueil de différents petits traités*, édition Chastanier, 1711
RB *Règles de la bienséance et de la civilité chrétiennes*, édition princeps, 1703
RC *Règles communes*, manuscrit de 1718
RD *Directoires*, édition Chastanier, 1711